**Remarque :**
Par le passé, nous souhaitions que chaque joueur participant au challenge signe une charte de « bonne conduite » très simple, mise au point durant la saison 2011-2012. Si un joueur n'avait pas signé cette charte, il ne pouvait pas participer à la rencontre.
Cette pratique est suspendue cette année, mais on peut rappeler son existence à nos licenciés.

## CHARTE DE BONNE CONDUITE DU JOUEUR ET DE LA JOUEUSE DE HANDBALL UFOLEP

M. …..... licencié(e) dans l'équipe de Handball de …..
prend connaissance et m'engage à respecter les règles suivantes :

1: Respecter tous les partenaires de jeu: coéquipiers ,adversaires, arbitres.
2: Présenter toujours le respect le plus strict de l'arbitre et de ses décisions.
3: Participer avec bonne humeur au casse-croûte d'après match.

4: savoir reconnaître la gravité de certaines fautes sanctionnées par une exclusion de 2 minutes:
-Toute faute menaçant l'intégrité physique d'un joueur.
-Un tireur (extension ou non, et bras armé) ne peut plus être empêché dans son geste.
-les poussettes – accrochages
-Fautes au dessus des épaules, cravate
-coup de coude

5: Savoir que la sanction exclusion 2 minutes a pour seul but de faire comprendre au joueur l'importance ou la gravité de la faute qu'il a commise. Si un joueur est sanctionné 3 fois de 2 minutes, il est exclus définitivement jusqu'à la fin du match.
Un joueur ayant pris 2 minutes n'est pas remplacé par un de ses coéquipiers. Le jeu se poursuit avec un déséquilibre numérique.

6: avoir été informé que :
Il y a **interdiction absolue** de toucher par derrière un adversaire partant en contre- attaque. Sanction 2 minutes.
Les tirs jugés dangereux seront sanctionnés. But refusé lors d'un éventuel décompte + sanction si nécessaire
Une attention particulière sera portée aux fautes commises sur les filles.

Date signature du joueur ou de la joueuse signature du responsable de l'équipe

## CHARTE DE BONNE CONDUITE DU JOUEUR ET DE LA JOUEUSE DE HANDBALL UFOLEP

M. …..... licencié(e) dans l'équipe de Handball de …..
prend connaissance et s'engage à respecter les règles suivantes :

1: Respecter tous les partenaires de jeu : coéquipiers ,adversaires, arbitres.
2: Présenter toujours le respect le plus strict de l'arbitre et de ses décisions.
3: Participer avec bonne humeur au casse-croûte d'après match.

4: savoir reconnaître la gravité de certaines fautes sanctionnées par une exclusion de 2 minutes :
-Toute faute menaçant l'intégrité physique d'un joueur
-Un tireur (extension ou non, et bras armé, ne peut plus être empêché dans son geste.
-les poussettes – accrochages
-Fautes au dessus des épaules, cravate
-coup de coude

5: Savoir que la sanction exclusion 2 minutes a pour seul but de faire comprendre au joueur l'importance ou la gravité de la faute qu'il a commise. Si un joueur est sanctionné 3 fois de 2 minutes, il est exclus définitivement jusqu'à la fin du match.
Un joueur ayant pris 2 minutes n'est pas remplacé par un de ses coéquipiers. Le jeu se poursuit avec un déséquilibre numérique.

6: avoir été informé que :
Il y a **interdiction absolue** de toucher par derrière un adversaire partant en contre- attaque. Sanction 2 minutes.
Les tirs jugés dangereux seront sanctionnés. But refusé lors d'un éventuel décompte + sanction si nécessaire
Une attention particulière sera portée aux fautes commises sur les filles.

Date signature du joueur ou de la joueuse signature du responsable de l'équipe